Envoyé en préfecture le 30/09/2026
Reçu en préfecture le 30/09/2026
Publié le
ID : 035-213500358-20260930-2026_08_53-DE

Commune de Bovel

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

SÉANCE DU 25 SEPTEMBRE 2026

L'an deux mille vingt-six, le vingt-cinq septembre à dix-neuf heures et trente minutes, le Conseil Municipal de BOVEL, légalement convoqué le vingt et un septembre deux mille vingt-six, s'est réuni, à la salle du Conseil Municipal de la mairie, sous la présidence de José MERCIER, Maire.

PRESENTS : M. : José MERCIER ; Dominique MOTEL ; Kevin JOURDAN ; Guillaume CHAPEAU ; Arnaud GASNIER ; Yvon GICQUEL. MMES : Ingrid GARDE ; Charlotte YGER ; Françoise AUBAUD ; Elodie SAUFFISSEAU ; Josiane LELIEVRE ; Laure JAMAIN ; Rolande RICAUD

Absents excusés : Benjamin ROUSSEAUX pouvoir donné à Kevin JOURDAN

Absent : Jean-Michel BOURREE

Secrétaire : Françoise AUBAUD

Nombre de conseillers : 15
Nombre de présents : 13
Nombre de votants : 14

Délibération 2026.08.53

CONVENTION POUR L'UTILISATION DE L'ESPACE NUMERIQUE DE TRAVAIL A L'ECOLE DE BOVEL (ENT)

L'école Jean de La Varende a choisi de mettre en place dès septembre un espace numérique de travail (ENT) qui permet :

- Aux enseignants de publier des photos, des vidéos ou des récits des activités pédagogiques, des sorties scolaires ou des projets artistiques réalisés par les enfants. Les parents peuvent suivre les progrès et les moments forts de la journée de leur enfant, ce qui favorise la co-éducation et les échanges à la maison. Contrairement aux réseaux sociaux ouverts, cet espace est strictement privé. Les photos ne sont visibles que par les familles autorisées, garantissant le droit à l'image des enfants et la protection des données (RGPD).

- De rendre accessible en ligne : le cahier de liaison, l'emploi du temps, les informations de l'école et de la cantine etc...

- Le vote en ligne pour les élections des représentants de parents d'élèves.

- Il offre aux élèves un premier contact encadré avec les outils informatiques.

Mairie 3, rue du Tramway 35330 BOVEL
Tél. : 02.99.92.00.34 - Email : secretariat.mairie@bovel.fr -

Envoyé en préfecture le 30/09/2026
Reçu en préfecture le 30/09/2026
Publié le
ID : 035-213500358-20260930-2026_08_53-DE

L'école a choisi le support Beneylu School car il est recommandé par l'académie de Rennes. Il est intuitif et facile à utiliser.

Dans le département d'Ille-et-Vilaine (35), les écoles peuvent bénéficier de l'alimentation automatique par l'AAF (Annuaire Académique Fédérateur).

Pour cela, la collectivité doit signer une convention avec la DSDEN pour l'obtention de l'AAF.

Après avoir délibéré, le Conseil Municipal décide de :

- **CHARGER** Monsieur le Maire de signer la convention proposée à l'école

Vote pour : 14
Vote contre : 0
Abstention : 0

Pour extrait conforme, le 29/09/2026
Le Maire, José MERCIER

Secrétaire de séance

MAIRIE DE BOVEL
Ille-et-Vilaine

Mairie 3, rue du Tramway 35330 BOVEL
Tél. : 02.99.92.00.34 - Email : secretariat.mairie@bovel.fr -